

L'excédent agroalimentaire français est-il durable ?-en

02/07/2019



En Bref

La diminution de l'excédent de nos échanges agroalimentaires inquiète. Certains experts ont pensé qu'il s'agissait d'un simple ralentissement conjoncturel dû à la mauvaise récolte céréalière de 2016. Par ailleurs, la montée en puissance des exportations de vins et spiritueux peut faire illusion. De fait, si l'on isole ce secteur, la balance française est déficitaire de 5 à 6 milliards €. L'illusion d'une France participant à la solution de l'alimentation de la planète tombe alors.

Cette interrogation a donné lieu à deux documents récents. Un rapport du Sénat sur la compétitivité des produits français fait une analyse lucide de la situation et prévoit la fin des excédents pour 2025. Il attire l'attention sur les coûts de main d'œuvre élevés de la France. Mais si c'est la seule cause, on s'explique difficilement la réussite des Pays-Bas ! Il attire aussi l'attention sur les importations croissantes de produits qui ne respectent pas les mêmes normes que les agriculteurs français.

Dans un tout autre style, il faut signaler une excellente lettre adressée par le Président de la Cour des Comptes au Ministre de l'agriculture. En moins de 5 pages, il met le doigt sur un problème d'absence de stratégie d'exportation : trop d'organismes divers, pas assez de d'actions concertées sur les objectifs essentiels... La lettre pointe aussi la stratégie des grands groupes industriels français du secteur agroalimentaire qui préfèrent aller produire sur place plutôt que d'exporter des produits français. Ces deux documents indiquent un début de prise de conscience pour une situation qui se dégrade même si elle est cachée par l'insolent excédent du secteur vins et boissons.

[EN SAVOIR PLUS](#)